



Votre retour à Bagneux



Stephanie Auchabie/Blandine Piednoir
mise à jour 17 août 2020

**Avant de
retourner au
bureau...**



Si vous avez des symptômes



- **Toux, fièvre qui vous font penser au Covid-19 :**

Vous restez à domicile et évitez autant que possible les contacts. Vous pouvez appeler un médecin avant de vous rendre à son cabinet ou appeler le numéro de permanence de soins de votre région ou encore utiliser la téléconsultation (compatible avec Chrome uniquement). Enfin, n'oubliez pas de le signaler à votre manager et aux Ressources Humaines.



- Si les **symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et des signes d'étouffement :**

Appelez le SAMU - Centre 15, puis le signaler si possible aux Ressources Humaines par la suite.



- **Un numéro vert répond à vos questions sur le Covid-19** en permanence, 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**. Attention, la plateforme téléphonique n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux.

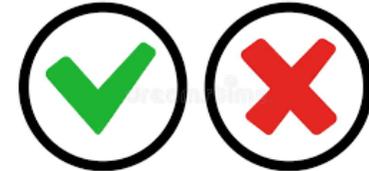
Votre auto-évaluation de santé - avant chaque départ de votre domicile



Nous vous encourageons à vous poser systématiquement ces questions :

Ai-je été en contact étroit avec une personne souffrant de symptômes suspectant le covid-19 au cours des 7 derniers jours?

Un membre de mon foyer a-t-il de la fièvre ?



Ai-je des douleurs comme : maux de gorge, musculaires, maux de tête ou des signes de fatigue, toux, éternuements, fièvre, essoufflements, diarrhée ou écoulement nasal ?

Ai-je une température supérieure à 37,3°C ?

L'organisation de travail par service



A compter du 2 juin :

- Si votre présence physique dans les locaux est essentielle à la reprise d'activité ou si vous pouvez difficilement être en télétravail
→ **travail en permanence sur site = ON SITE**
- Si vous pouvez venir en alternance au bureau, si votre présence n'est pas essentielle sur site mais vous permet d'être plus productif(ve)s (travail en petits groupes, échanges informels, etc..)
→ **travail régulièrement sur site = MOBILE**
- Si vous êtes habituellement en télétravail (situation géographique, métier, etc..).
→ **travail épisodique sur site = REMOTE**

Cas Particuliers



- Les personnes ayant des maladies chroniques ou personnes vulnérables
 - **il convient que ces personnes se manifestent auprès du management ou RH pour privilégier le télétravail)**

Votre trajet



Votre trajet



Transports publics

Nous vous demandons de respecter les mesures établies par le gouvernement (port du masque sur les quais, dans les rames, s'espacer dans la mesure du possible, nettoyage des mains à l'entrée et à la sortie.)

Nous vous encourageons à venir en décalé le premier jour – parlez-en à votre Manager afin d'aménager votre planning.



Voiture/Co-voiturage

Nous vous encourageons à utiliser votre véhicule dans la mesure du possible.

N'hésitez pas à utiliser le co-voiturage avec port du masque, un passager maximum, à l'arrière, de préférence côté opposé. Nettoyez-vous les mains avant et après, ainsi que les points de contact du véhicule.



Vélo

Nous avons des places de parking supplémentaires et deux parkings à vélos dans nos locaux. Merci de prévoir un cadenas.

Votre arrivée dans les locaux



Accès Parking

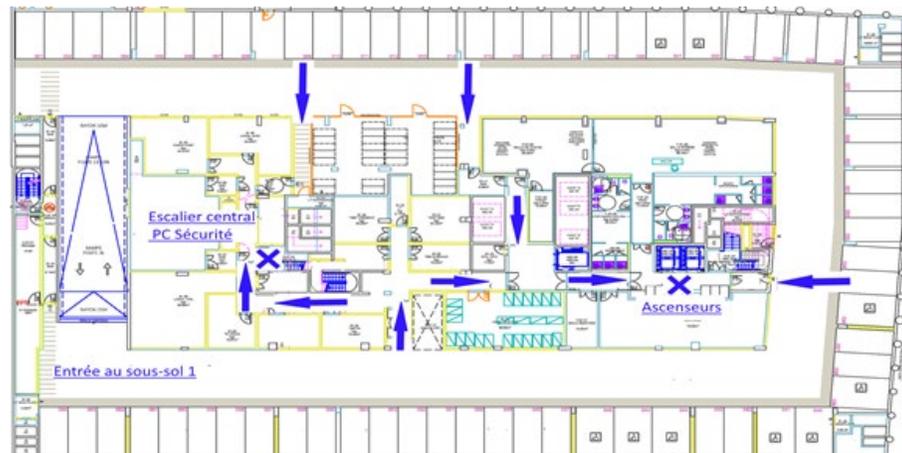


L'accès depuis l'extérieur au Parking se fait comme habituellement, l'ouverture de la barrière par lecture des plaques d'immatriculations est activée.

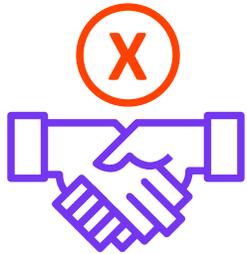
L'accès au RDC depuis le parking se fait :

Par les ascenseurs, 2 personnes maximum par voyage: Croix Bleue sur le plan

Par l'escalier central PC sécurité, en respectant la règle de distanciation et les gestes barrière: croix bleue sur le plan.

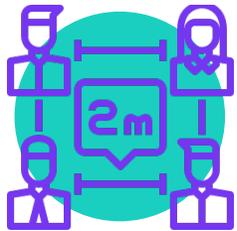


Votre arrivée



A l'accueil

- Si vous revenez pour la première fois sur site, des masques alternatifs Quadiant vous seront distribués par les Services Généraux, 8^{ème} étage. Votre masque doit être changé tous les 4 heures.
- Merci de passer votre badge aux bornes d'accès devant les ascenseurs comme d'habitude.



Visiteurs

- Pour les salariés Quadiant venant d'autres sites : accès avec votre badge et vos masques.
- Les visites de personnes extérieures ou de prestataires ne sont pas autorisées, sauf autorisation expresse du CODIR ou COMEX et sous réserve que le visiteur soit doté d'un masque. En cas de visite, il est de la responsabilité du demandeur d'expliquer les règles aux personnes extérieures et d'en garantir le respect.



Prise de température

- Conformément au protocole national, nous n'imposons pas des prises de température à l'entrée du bâtiment.

Rappel des mesures d'hygiène



Règles d'hygiène



Nettoyage journalier

Nous avons augmenté et renforcé les mesures de nettoyage.

- 3 x /jour : les poignées de porte, machines à café, copieurs, fontaine à eau.
- 2 x /jour : les WC
- 1 x /jour : Nettoyage général et poignées de porte.

Si un cas de Covid-19 est suspecté : nettoyage spécifique et renforcé.

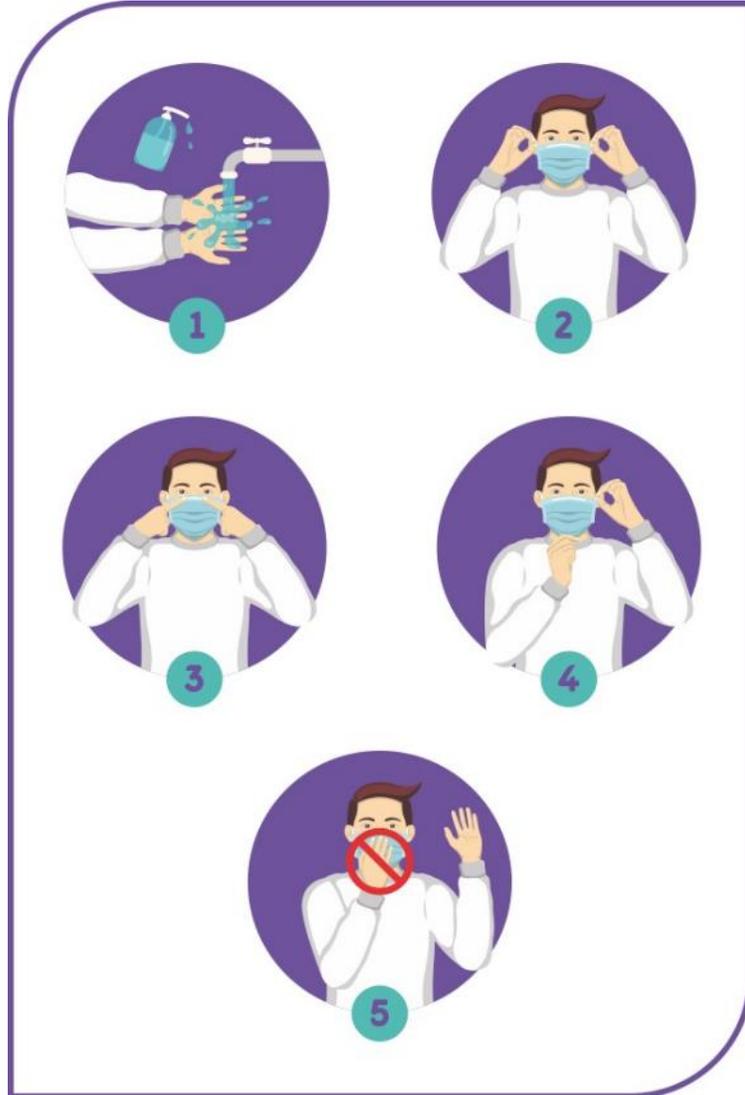
La climatisation

Le gestionnaire du bâtiment nous confirme que le système de climatisation ne présente pas de risque de propagation du virus Covid-19.

Déchets de bureau

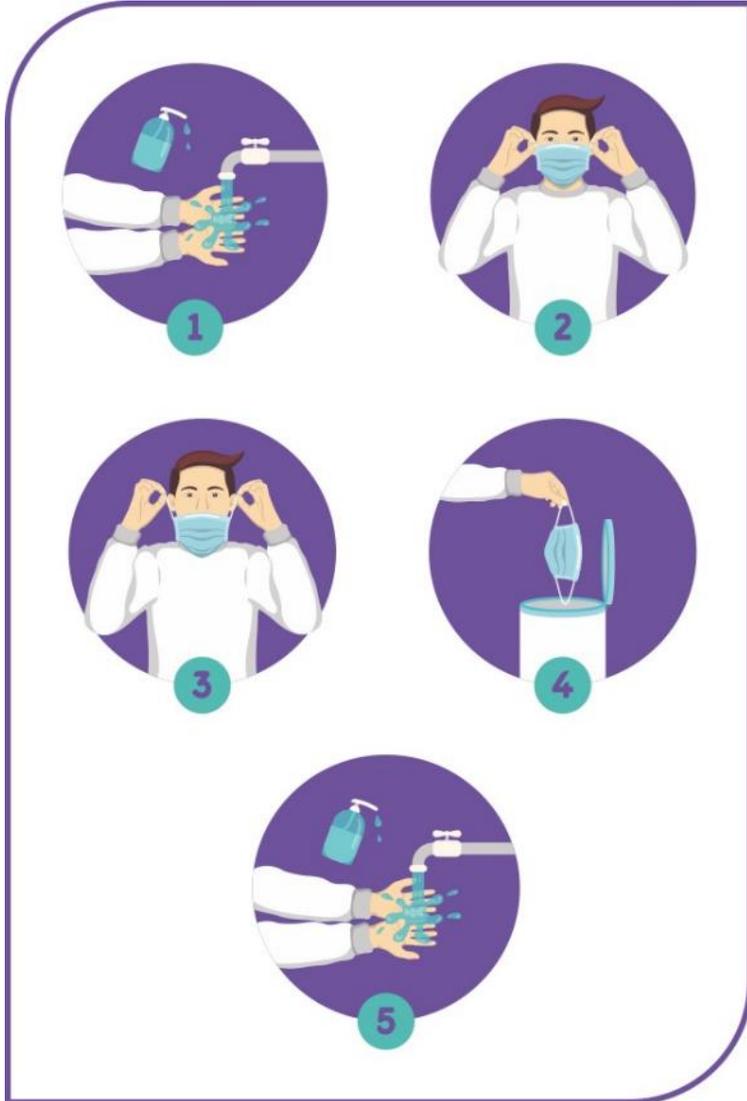
Merci de jeter vos masques et lingettes dans les poubelles prévues pour la récupération des déchets Covid-19 qui seront placées à côté des portes palières, une poubelle par étage.

Mettre votre masque



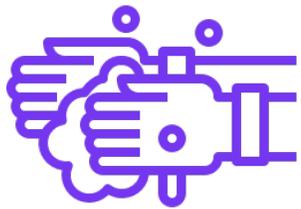
1. Lavez-vous les mains avant toute manipulation.
2. Saisissez le masque par ses élastiques.
3. Positionnez le masque en plaçant les élastiques derrière vos oreilles.
4. Étirez le masque verticalement pour le placer au-dessus du nez et sous le menton.
5. Si votre masque dispose d'une pince métallique intégrée, pincez-la sur le haut du nez.
6. Votre masque est en place. Ne le gardez pas plus de 4 heures, avant d'en changer.

Enlever votre masque



1. Lavez-vous les mains avant toute manipulation.
2. Saisissez le masque par ses élastiques.
3. Écartez les élastiques et éloignez le masque de votre visage.
4. Saisissez les élastiques du bout des doigts et jeter le masque directement dans la poubelle.
5. Lavez-vous les mains avant de faire autre chose.

Les équipements et fournitures mis à votre disposition



Masques

Le port du masque est recommandé pour chacun, sauf si vous avez un bureau individuel. Le port du masque est préconisé pour la circulation dans les espaces communs (couloirs, ascenseurs, escaliers, coin café, toilettes, zone cantine). Il peut être obligatoire pour certaines zones à risques (ex : accès labo/proto..)

Gel

Nous mettons à votre disposition des distributeurs de gel hydro alcooliques à chaque étage et vous demandons de laver vos mains régulièrement à l'eau et au savon

Et aussi : Des lingettes sont à disposition dans les open spaces.

Le nettoyage : tous responsables



Ce que nous vous demandons :

- Désinfecter régulièrement (au moins deux fois par jour), avec des lingettes mise à disposition sur les plateaux pour nettoyage quotidien du matériel individuel à jeter après usage dans poubelles fermées dédiées
- Merci de passer une lingette lors de votre arrivée à votre poste de travail et de laisser votre bureau, votre clavier et votre écran propres lors de votre départ.
- Les portes doivent restées ouvertes sauf si ce sont des portes coupe-feu non équipées de dispositif de fermeture automatique, afin de limiter les contacts avec les poignées
- Des affiches dans les entrées rappellent les gestes barrière et les règles de distanciations à respecter
- Aérer le bureau très régulièrement (toutes les 3 heures)

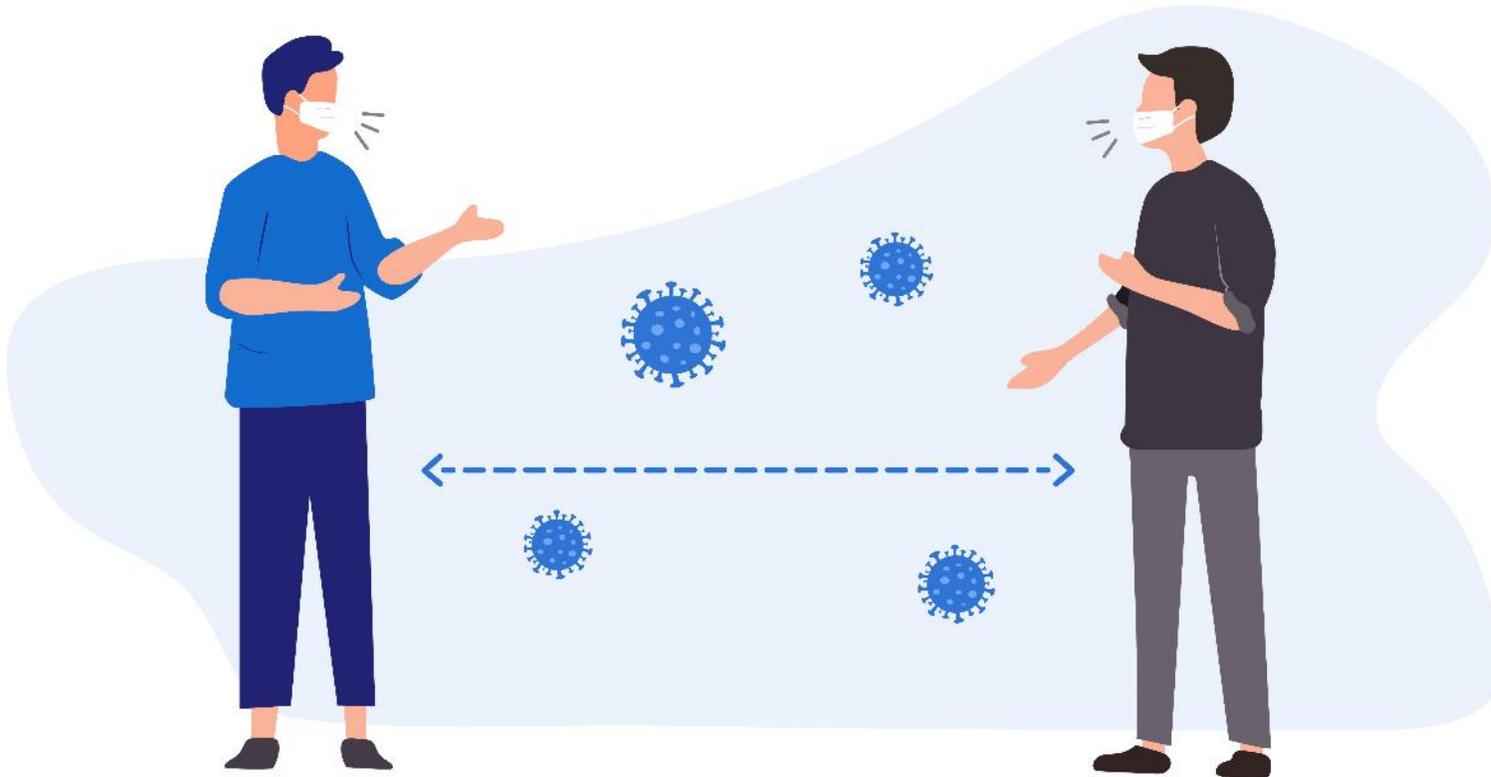
La distanciation physique



Gardez votre distance



Merci de conserver une distance de sécurité : **1,5 mètres.**



La distanciation physique sur votre lieu de travail



Principes

La limitation des déplacements sur le site est de rigueur et les déplacements extérieurs sont à limiter au maximum

Les couloirs

Merci de respecter le sens de circulation indiqué au sol.

Les ascenseurs

Seules deux personnes à la fois sont autorisées à prendre l'ascenseur. Vous pouvez toutefois prendre les escaliers, réservés à la montée ou la descente, en respectant les distances physiques.

Votre bureau

Pour les bureaux partagés, conservez une distance de 1 m.

Des mesures de distance sociale garantissant les 1m² par poste de travail sont mises en place, avec un roulement des postes planifié par chaque manager, associé au télétravail qui reste privilégié.

Merci de respecter votre emplacement dans les open spaces, suivant le planning mis en place par votre Manager.

Les zones photocopieuses



- **1 seule personne dans la zone « Photocopieuse »** ou respectez la distanciation de 1m50 minimum
- **Utilisez badge pour manipuler la machine**
- **Nettoyez les boutons et l'écran et les poignées** avec les lingettes désinfectantes à disposition dans la zone, avant tout début d'activité et en quittant la zone.



Les courriers et colis seront manipulés avec des gants par le personnel affecté à sa distribution

Les colis seront mis en quarantaine 24 heures avant distribution

Veiller à **ne pas se faire livrer de colis personnel** au bâtiment Résonance durant cette période.

Les machines ou parcel lockers dans le cadre de projets **seront manipulés avec des gants** par les équipes concernées et **mis en quarantaine** 72 h avant toute intervention

Zones labo et prototype



Seules les personnes attitrées auront accès libre permanent.

✓ **Les zones suivantes seront en accès restreint :**

- Accès restreint des labos suivants nécessitant une demande auprès du responsable : **Proto Rdc, Espace manipulation RCC, Labo IPSS, Labo A , Labo B et Labo Electronique strictement réservé aux quatre électroniciens.**

✓ **les consignes spécifiques seront affichées devant chaque labo:**

- Prévenir à l'avance le responsable de sa venue
- S'assurer de ne pas jamais être seul dans les labos et s'assurer de la présence d'un référent du labo
- Porter son masque
- Avant toute entrée et toute manipulation de matériel, se nettoyer les mains aux distributeurs de gel hydro alcoolique à l'entrée de chacune de ces zones
- Désinfecter tous les équipements collectifs utilisés avec des lingettes
- Limiter les manipulations sur place (demander aux collaborateurs présents)
- Respecter les autres règles spécifiques

Déplacements et visites



- ✓ Lors des **déplacements internes** dans le bâtiment Résonance, nous vous demandons de respecter le sens de circulation et les consignes de distances affichées. Merci de porter votre masque
- ✓ Nous vous rappelons que les **visites** de personnes **extérieures ou de prestataires** ne sont pas autorisées, sauf autorisation expresse du CODIR ou COMEX **et sous réserve que le visiteur soit doté d'un masque**. En cas de visite, il est de la responsabilité du demandeur d'expliquer les règles aux personnes extérieures et d'en garantir le respect
- ✓ Les **voyages professionnels** doivent être soumis à l'accord préalable du management

Lieux de rencontre, Restauration et pauses



Ce qui change



Pour les salles de réunion / bulles

Les salles de réunion, bulles et espaces collaborateurs sont interdits d'accès (sauf grandes salles de réunion : Tokyo, Paris, Oslo et New York)

Privilégiez les réunions par Teams

La pause café :

Les coins café, fontaines ainsi que les terrasses et un patio sur deux demeurent ouverts. En revanche, vous ne pourrez pas accéder au patio de la table de ping pong, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Concernant les coins café, nous vous recommandons d'utiliser le papier mis à votre disposition pour manipuler les machines.

Un nettoyage des machines sera effectué 3 fois par jour. Nous vous encourageons à utiliser votre propre tasse et à respecter la zone d'attente aux machines.

Les fontaines à eau :

Elles seront également nettoyées 3 fois par jour. Nous vous encourageons à utiliser votre propre tasse et à respecter la zone d'attente aux machines.

Détente :

La salle de sport, les vestiaires, douches et casiers ne sont pas accessibles.

Dans les espaces fumeur :

Respecter les gestes barrières et les 1 m².

Respecter l'emplacement dédié : interdiction de rester devant l'entrée du bâtiment

Le restaurant d'entreprise



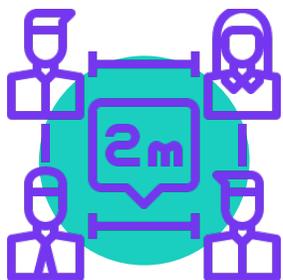
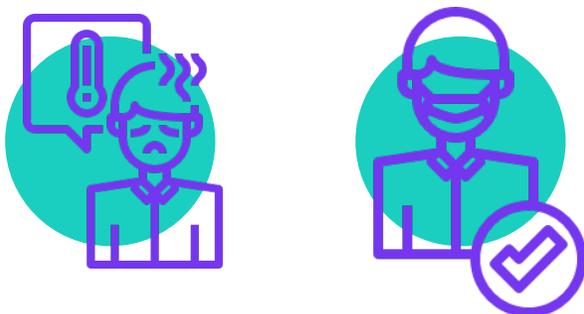
Le Restaurant Inter Entreprise et la Cafétéria restent fermés jusqu'à nouvel ordre.

- Nous mettons en place à partir du 2 juin un accès à l'offre FoodChéri qui vous permettra de commander votre déjeuner et d'être livré(e) directement sur le site de Bagneux au rez-de-chaussée entre 11h30-13h30.
- Le repas sera pris exceptionnellement sur votre poste de travail ou sur les terrasses en respectant les consignes de distanciation et les gestes barrières

Premiers secours

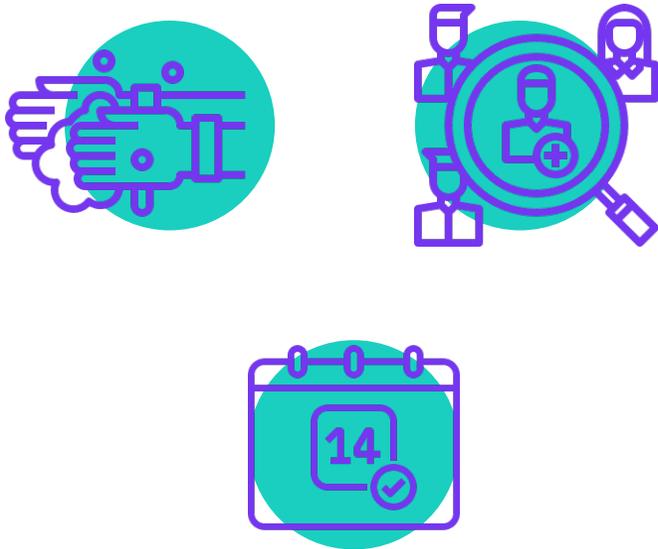


Si quelqu'un tombe malade



1. Assurez-vous que cette personne et vous portiez bien un masque et donnez-lui une paire de gants vinyle (disponible dans la boîte à pharmacie)
2. Garder une distance minimum de 2m avec la personne.
3. Prévenez en priorité le SST le plus proche ou les RHs ou à défaut composez le 767 depuis les postes fixes positionnés dans les couloirs
4. Invitez-la à s'installer dans la salle de repos (8^{ème} étage)
5. En l'absence de symptôme grave, contactez ou demandez à la personne de contacter son médecin traitant pour avis médical.
6. Organisez son retour à domicile en évitant les transports en commun.
7. En cas de symptôme grave (ex. détresse respiratoire), appelez le SAMU en composant le 15 (restez à proximité de la personne afin de permettre au médecin de lui parler si nécessaire).

Si quelqu'un tombe malade – suivi nécessaire



Rappel contact Premier Secours à Bagnoux :

Tél: 767 (fixe) / 01 45 36 31 71 (mobile)

1. Lavez-vous soigneusement les mains.
2. Prévenez les services généraux pour mettre en quarantaine la zone de travail avant le nettoyage et la désinfection de la pièce.
3. Prévenez ensuite son manager et les RH qui se chargeront d'informer toute personne ayant été en contact avec la personne symptomatique et assureront le suivi.

**Vous
accompagner**



Soutien psychologique



Quadient a mis en place un dispositif de soutien psychologique en partenariat avec la société Réhalto. Ce dispositif reste à la disposition des salarié(e)s. Il s'agit d'un espace d'écoute destiné à répondre aux questionnements et inquiétudes des collaborateurs.

✓ **Présentation de la société REHALTO**

La société Réhalto est pionnière en Europe dans le développement du bien-être au travail.

Elle est experte de :

- La prévention des risques psychosociaux et du stress ;
- La gestion du traumatisme psychologique individuel et collectif ;
- L'accompagnement au retour à la santé et à la vie active.

✓ **Le dispositif d'accompagnement psychologique individuel : Réhalto écoute**

- Le dispositif d'écoute, accessible depuis le 1er juillet 2019, 7 jours sur 7 et 24h sur 24, est joignable au numéro vert suivant : **0 800 914 821**

Outils de communication



Quadient - Restons en contact - Donne nous ton Feedback



Geoffrey Godet

Dear Quadient Community,

In recent months, we have faced a crisis. Our teams have made amazing adaptations to successfully secure both the safety and security of our community by coming together and supporting each other. Quadient teams have also ensured business continuity in the all of the countries in which we operate, supporting our 500 000 customers. I'm proud of this and of how we've managed to grow together in the face of these unprecedented challenges.



quadi̇ent

Merci !